



Ecole élémentaire Gambetta A,
4 rue Victor Hugo, 92310 Sèvres
01 46 26 77 45 - 0920721j@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école restreint du **mardi 18 mai 2020, à 18h.**

Etaient présents : Mme Bruas, directrice,.

M. Roder, inspecteur de l'Education nationale,

Mmes, Dumora, Fonty et Philippe, enseignantes

Mme Texier (adjointe au Maire)

Mmes Zemmour et Woessner (LIPEG) Mmes Beaufiles et Chabane, (FCPE)

Ce conseil d'école extraordinaire vise à informer ses membres des conditions de réouverture de l'école après la période de confinement et à lui présenter pour examen le registre de santé et sécurité au travail renseigné le 11 puis le 14 mai.

1 : Présentation du protocole d'accueil des élèves – Ecole GAMBETTA A – 14 mai 2020

Le protocole d'accueil des élèves a été remis aux familles de l'école le 6 mai 2020.

ORGANISATION DE L'ECOLE :

Les élèves prioritaires à accueillir pour toute l'académie de Versailles sont :

Depuis le 14 mai, 8 élèves sont concernés. 19 élèves sont annoncés prioritaires à partir du 2 juin (fin du télétravail ...). Un justificatif est demandé aux parents concernés.

Les élèves d'Ulis en capacité de respecter les gestes barrières sont accueillis dans le dispositif. Le Dr Sankari (Médecin de l'Education nationale) et la psychologue Education nationale ont accompagné la coordonnatrice pour préparer le retour de ces élèves. Ils sont pour l'instant 2 par jour, l'effectif grossira progressivement dès que possible. La présence des deux AESH est très précieuse car ce nouveau fonctionnement est très (très !) différent de la pédagogie mise en place jusqu'à présent.

Horaires : Les horaires échelonnés permettent une gestion fluide des groupes. Ils nécessitent une grande rigueur de la part des enseignants. La vie à l'école sans les sonneries est plus paisible.

La gestion des fratries prend 1h20 par jour à Mme Bruas : les plus jeunes arrivent en même temps que les aînés le matin, se lavent les mains et attendent sous le petit préau que Mme Bruas soit disponible pour les accompagner en classe. Le soir, les aînés repartent avec les plus jeunes. Cette organisation est liée à la présence (et donc la responsabilité) des enseignants de chaque classe et au fait que les groupes ne doivent pas se mélanger.

Organisation des groupes :

5 enseignants sur 14 sont personnels vulnérables et ne peuvent venir travailler à l'école. Ils assurent l'enseignement en distanciel de plusieurs classes. Un d'entre eux est remplacé.

37 élèves étaient présents les 14 et 15 mai (CP, CE2, CM2), 57 l'étaient les 18 et 19 mai (tous niveaux confondus).

Voici l'organisation mise en place entre le 14 et le 29 mai :

		Lundi / mardi Groupes bleu	Jeudi / Vendredi Groupes jaune
CP1 – Mme Fonty – Présente		6 élèves	6 élèves
<i>CP 2 – Mme Chenou - Distanciel</i>	Remplacée par Mme Picart		8 élèves
<i>CP-CE1 – Mme Kim – Distanciel</i>	CP : Mmes Benoît / Corucho CE1 Mme Pascolini	CP : 2	CP : 2 CE1 : 2
CE1 A – Mme Philippe – Présente		9 élèves	
<i>CE1 A le jeudi – Mme Bayeto – Distanciel</i>	Elèves regroupés groupe bleu (voir Mme Philippe)		
CE1 B – Mme Pascolini – Présente		4	3
CE2 A- Mme Dumora - Présente		6	4
CE2 B - Mme Vivier- Merle - Présente		4	4
<i>CE2 B le lundi – Mme Bayeto – Distanciel</i>	M. Kominek		
<i>CM1 A – M. Chômiennne – Distanciel</i>	Remplacé par Mme Picart	6	
CM1 B – M. Kominek – Présent			5
CM2 A – Mme Pauly- Maillart – Présente		9	6
<i>CM2 B – Mme Amara - Distanciel</i>		5	4
CM2 C- Mme Benoît / Mme Corucho – Présentes successivement		6	6
ULIS – Mme Pelloquin – Présente		Reprise progressive par groupes de 2	

Tous les élèves qui souhaitaient revenir ont été accueillis.

Ces effectifs peuvent paraître faibles mais ils permettent d'assurer la mise en route de ce nouveau fonctionnement de façon sécurisée et sereine pour toutes les classes. Dans le sondage du 6 mai, 107 élèves sont annoncés comme étant de retour à partir du 2 juin. Un nouveau sondage est en cours pour affiner ce chiffre car nous constatons une fluctuation importante et 1/3 des familles n'avait pas répondu.

Les cours en section internationale poursuivent à distance car les contraintes sanitaires sont pour l'instant trop fortes pour accueillir les élèves en présentiel (pas de mélange des groupes, nettoyage + désinfection entre chaque groupe...).

Certains enseignants présents maintiennent tout ou partie de l'enseignement en distanciel. Ils ne peuvent malgré tout proposer de classe virtuelle pendant le temps de classe via l'ENI car ils ne peuvent s'occuper simultanément de deux groupes nécessitant des pédagogies différentes. De plus, les salles 102, 103 et 105 ne sont pas équipées en ENI et celui de la salle 208 est en cours de réparation depuis décembre. Enfin, les réunions avec les parents ne pourront être proposées en visioconférences car Mme Bruas n'a pas d'ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro.

Les parents de la LIPEG demandent à M. Roder si une formation numérique va être proposée aux enseignants pour l'année prochaine pour permettre à ceux qui le souhaitent de perfectionner leur pratique. Les enseignants précisent qu'ils ont pu bénéficier d'une formation de départ concernant l'ENI et que la demande de formation complémentaire est importante, comme cela a déjà été précisé en conseil d'école précédemment. M. Roder répond que les pratiques relèvent de la liberté pédagogique des enseignants et que rien ne peut être imposé. Mme Bruas souligne qu'en cas de difficulté (matérielle,

surcharge, compréhension...), les parents ne doivent pas hésiter à en informer l'enseignant.

Les enseignantes soulignent qu'elles ont assuré cette continuité pédagogique avec leur matériel informatique et leur connexion personnels et que chacun n'est pas doté de la même façon.

Les représentants de parents font part de la satisfaction de la très grande majorité des parents d'élèves qui a remarqué la réactivité et l'adaptation de l'équipe enseignante et remercie cette dernière.

La formation est décidée au plan national et départemental et nous n'avons pas encore d'information concernant le plan qui sera proposé ou imposé aux enseignants.

Récréations :

La grande surface de la cour (plus de 500m² d'après les calculs de Mme Bruas) permet de regrouper les élèves d'un même niveau en garantissant la possibilité de la distanciation physique. Quand les groupes seront plus nombreux, la cour pourrait être séparée en deux ou trois.

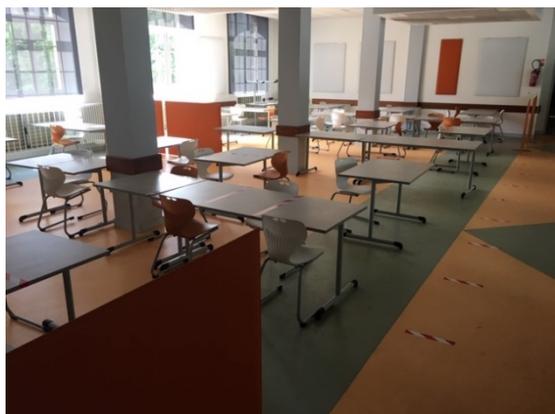
Chaque niveau a 10 minutes de pause et 5 minutes de lavage des mains, matin comme après-midi. Les enseignantes précisent que 5 minutes ne seront pas suffisantes pour le lavage des mains de plus de 7 élèves.

	9h40	9h55	10h10	10h25	10h40	14h45	15h	15h15	15h30	15h45
CP et ULIS	X					X				
CE1		X					X			
CE2			X					X		
CM1				X					X	
CM2					X					X

Entre les arrivées et départ échelonnées et les récréations par niveaux, la cour est occupée quasiment tout le temps, ce qui ne permet plus d'y pratiquer l'EPS comme auparavant. Une zone du préau peut y être consacrée tant que l'on a peu d'élèves.

Cantine :

Un animateur est affilié à une classe. Il relaye l'enseignant(e) à l'heure de fin de classe. Le déjeuner au réfectoire est échelonné. Les élèves suivent un circuit de circulation qui inclut le lavage des mains avant après le repas et qui limite la possibilité de croisement de groupes.



Les élèves déjeunent au réfectoire par groupes classes. Il a été aménagé pour respecter la distanciation physique (4m² par enfant). La surface disponible permet d'aménager deux zones distinctes pour accueillir deux niveaux de façon échelonnée. Le système de self est maintenu mais aménagé pour respecter les contraintes sanitaires : plateaux préparés par une seule et même personne, pas de double choix sur l'entrée et le dessert, pas de rabe ni de bac de tri des déchets.) Les brocs d'eau sont préparés à l'avance et posés sur une table prévue à cet effet. L'animateur du groupe prend son broc et sert les élèves dont il s'occupe.

Un seul élève concerné par un PAI alimentaire est revenu. La mairie a envoyé un mail aux parents des élèves concernés pour leur faire part des nouvelles contraintes (utilisation de réfrigérateurs et de micro-ondes proscrite). L'animateur habituellement dédié à ce public spécifique a formé ses collègues.

Après le repas et le lavage des mains, le groupe peut rester jouer dans la cour une vingtaine de minutes avant de remonter en classe. Le relais avec l'enseignant s'y fait après que celui-ci ait récupéré les

élèves qui déjeunaient à la maison et leur ait fait se laver les mains, soit une dizaine de minutes environ après l'heure de reprise.

Chaque animateur porte un masque fourni par la mairie, a sa trousse de stylos et sa trousse à pharmacie. Les enseignants leur ont aménagé un espace dédié dans les classes. Ils impulsent des activités garantissant le respect des gestes barrière en classe (devinettes, mimes...). Chaque élève reste à sa place.

Ce fonctionnement est viable tant que les ressources humaines sont en nombre suffisant (13 pour l'instant).

Garderie du matin / Études / associations de soutien scolaire :

Ces services sont annulés par la municipalité, les contraintes sanitaires étant très strictes. La Courte Echelle continue à suivre les élèves en visioconférence.

Le maintien de la distanciation physique

Des marquages au sol ont été fait dans la cour, les sanitaires, les couloirs, les classes, le réfectoire. D'autres sont en attente d'intervention par les services municipaux.

Des sanitaires ont été condamnés pour garantir au maximum cette distanciation.

Dans les
sanitaires,

sont
accessibles :

	Robinets	WC	Urinoirs
Filles de la cour	2	5	
Garçons de la cour	4	3	4
1 ^{er} étage	2	2	
2 étage	2	4	

Un chemin de circulation est matérialisé au sol partout dans l'école et dans les classes. Les enseignants rappellent les élèves à la distanciation physique en récréation.



L'app

Le lavage des mains se fait a minima : à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, notamment après les récréations, avant et après chaque repas, avant d'aller aux toilettes et après y être allé, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué et le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

A défaut de point d'eau à proximité, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, sous le contrôle étroit d'un adulte. Des distributeurs ont été installés dans toutes les classes.

Les échanges manuels, jouets, crayons, etc. seront évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire, c'est pourquoi il a été demandé des sacs en tissus aux familles qui remplacent les cases et permettent une désinfection de chaque table utilisée.

Plusieurs élèves viennent à l'école avec un masque fourni par leurs parents, ils l'enlèvent spontanément

en classe et le remettent en sortant de l'école.

Les enseignants portent un masque durant le temps scolaire selon les préconisations du protocole sanitaire. Ils sont fournis par l'Education nationale.

Une prise de température sans contact pourrait être réalisée dans la journée. Si la température est supérieure ou égale à 37,8°, l'enfant sera isolé en attendant l'arrivée des parents ou du responsable légal suivant le protocole sanitaire.

Les parents d'un élève vivant avec une personne vulnérable dans son entourage ou concerné par un PAI sont invités à consulter leur médecin pour certifier la possibilité de revenir en collectivité.

La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Nous avons donc organisé la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

- La mairie a transmis aux directeurs un protocole « début de déconfinement » le 11 mai (jour d'ouverture aux enseignants) puis un ajustement le 14 mai (jour d'ouverture aux élèves). Contrairement à ce qui y est écrit, Mme Bruas a remarqué qu'un ménage très sommaire avait été réalisé dans les classes et n'a pas constaté la réalisation de la désinfection.

- Afin de procéder le plus efficacement au nettoyage des locaux, nous utiliserons le moins de salles possibles, certaines seront donc condamnées (gymnase tatamis, bibliothèque, salle informatique, certaines salles de classes de enseignants absents.)

- Des cale-portes ont été fournis par la mairie pour maintenir les portes ouvertes, éviter la manipulation des poignées et aérer les salles.

- Le plan de nettoyage / désinfection quotidien des locaux préconisé est le suivant :

- Sanitaires: toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs : plusieurs fois par jour.
- Points de contact: poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier : plusieurs fois par jour.
- Les sols et les espaces utilisés ou de passage : une fois par jour.

Les produits utilisés doivent être conformes à la norme virucide en vigueur.

Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels devraient être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée. Le protocole national précise qu'il convient d'éviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires), c'est pourtant le matériel fourni par la mairie.

En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans une salle (réfectoire notamment), un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves doit être réalisé entre chaque groupe (au réfectoire notamment, effectué par le personnel de cantine).

- A ce jour, à l'école Gambetta A, aucun plan de nettoyage / désinfection n'a été transmis à Mme Bruas qui constate que :

- Un agent de la société CPN est présent toute la journée sur site. Elle n'a pas son planning ni la liste de ses tâches mais constate qu'il nettoie les points de contact des parties communes et les bancs de la cour. Il semble qu'il utilise toute la journée la même lingette sur laquelle il vaporise le produit. Mme Texier confirme qu'en accord avec M. Roder, les points de contact des classes ne sont pas nettoyés. C'est aussi le cas dans le secrétariat, la salle des maîtres, le bureau de Mme Bruas, ce qui n'est pas conforme au protocole national.

- Les sanitaires de la cour ont été nettoyés 2 fois par jour mais ceux du 1^{er} et du 2^e étage ne l'ont été qu'une fois, ce qui n'est pas conforme au protocole national.
- Les sols n'ont pas été nettoyés le soir (témoignages de plusieurs enseignants et constats dans le secret) conforme au protocole national.



Sol de la classe du CE2 A à l'arrivée de l'enseignante et après que celle-ci ait nettoyé.

- Les tableaux noirs ne sont pas nettoyés. Ils ne font pas partie du marché du prestataire, c'est aux enseignants de le faire.
- Le bureau de Mme Bruas est, comme d'habitude, nettoyé une fois par semaine par la gardienne mais annoncé comme désinfecté tous les jours, ce qui n'est pas conforme au protocole national.
- Le registre de sécurité n'est pas renseigné concernant la maintenance du système de ventilation des WC du 1^{er} étage qui n'a pas de fenêtres, ce qui n'est pas conforme au protocole national qui précise que ce dernier aurait dû être vérifié.
- Elle n'a pas de renseignement concernant la purge des canalisations qui aurait dû être faite avant le retour des usagers et qui était annoncé avant le 14 mai, ce qui n'est pas conforme au protocole national.

Mme Bruas a fait part à deux reprises à M. le Maire et à M. Roder de son avis défavorable pour ouvrir l'école dans ces délais, les conditions sanitaires n'étant, selon elle, pas réunies.

Elle fait part de son impression de manque de confiance des services municipaux vis-à-vis des équipes pédagogiques qui ne semblent pas tenir compte des besoins du terrain et de l'écart constaté entre ce qui est annoncé et la réalité qu'elle constate, cela crée malheureusement un climat de défiance. Mme Texier précise que c'est actuellement aux gardiens de vérifier le travail fait par les agents de la société de ménage et de remonter aux services municipaux les éventuels dysfonctionnements. Elle va étudier avec les services la possibilité d'une meilleure coordination avec les directeurs d'école.

La formation, l'information et la communication

Le Dr Sankari, Médecin de l'Education nationale, est venue mardi 12 mai former l'équipe enseignante aux gestes barrière et répondre à leurs questions. Elle leur a aussi transmis divers supports pédagogiques.

Les enseignants ont consacré une partie des journées de reprise à la formation aux gestes barrière et

aux bonnes pratiques.

Les parents ont été informés progressivement par la mairie et par Mme Bruas en fonction des informations officielles qui étaient transmises tout en répondant autant que possible à leurs questionnements. Le site de l'école a permis la mise en place d'une foire aux questions.

La communication famille /école se fait par mail par l'intermédiaire des enseignants .

Capacité d'accueil

Le seuil de 15 élèves annoncé dans le protocole national est un effectif maximum. En pratique, dans chaque classe de l'école, 10 à 11 élèves peuvent être accueillis en respectant la norme de 4m2 par classe. Les enseignants ont procédé seuls au déménagement de leur classe. Sans réponse de la municipalité, le mobilier superflu a été stocké dans une classe inutilisée et dans la salle informatique mais cela pose un problème concernant la norme incendie. Si ce mobilier doit être replacé en classe, la surface sera réduite et impactera la capacité d'accueil.

Par ailleurs, la présence des enseignants pourrait évoluer début juin puisque certains d'entre eux qui venaient en voiture jusqu'à présent prendront les transports du fait du stationnement redevenu payant. En fonction de la complexité de leur trajet, ils pourraient passer en enseignement distanciel. La mairie leur a proposé de bénéficier du tarif de 25€ mensuel pour se garer dans le parking municipal. Mme Texier va aussi étudier avec GPSO la possibilité de leur accorder la gratuité à titre exceptionnel pendant le mois de juin.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

La salle 007 a été aménagée en zone d'isolement. Elle permet d'accueillir deux malades.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.), celui-ci est isolé, se voit confier un masque pédiatrique (fourni par l'Education nationale) et patiente avec Mme Bruas dans la zone d'isolement jusqu'à l'arrivée de ses parents. Ces derniers doivent consulter leur médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

La zone d'isolement sera ensuite nettoyée de façon approfondie après un temps de latence de quelques heures.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation.

En cas de test positif, le protocole est détaillé dans le protocole de l'école.

2 : Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Au regard des conditions sanitaires à son arrivée dans l'école lundi 11 mai, le conseil des maîtres a renseigné le registre de santé et sécurité au travail et a formulé un droit d'alerte qu'il a transmis à sa hiérarchie, au CHSCT et au syndicat SNUDI-FO. Un membre du CHSCT est venu constater la situation mardi 12 mai et le cas de l'école est examiné ce jour en réunion académique.

Les constats réalisés jeudi 14 mai à l'arrivée des élèves et les informations transmises par la municipalité ont amené Mme Bruas à renseigner la page 7 du RSST ; le CHSCT et le syndicat sont aussi informés.

La VMC des toilettes du 1^{er} étage est visiblement encrassée, la municipalité confirme qu'elle est vérifiée annuellement.

Les parents d'élèves demandent que les points qui posent question soient éclaircis d'ici mi-juin.

La séance est levée à 20h20.

Diane Bruas, présidente du conseil

Magali Dumora, secrétaire de séance.